

Edmundston
États financiers consolidés
au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation de la dette nette	8
État consolidé de flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 30
Annexes consolidées	31 - 37

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Monsieur le Maire et Membres du Conseil
Edmundston

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-après « les états financiers ») de Edmundston (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de l'état de la variation de la dette nette et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats et excédent accumulé de ses activités consolidés, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 27 et 31, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 25 avril 2023

Edmundston

État consolidé des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) (note 25)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	25 083 818	25 083 816	24 185 805
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 31)	1 204 794	1 244 904	1 221 277
Ventes de services, amendes et autres revenus (Page 31)	3 671 600	3 803 671	2 402 667
Subvention de financement et de péréquation communautaire	6 073 317	6 252 766	5 573 703
Autres transferts gouvernementaux	51 721	4 870 405	3 673 149
Autres revenus propres sources (Page 31)	689 081	1 005 362	881 133
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		131 040	687 793
Frais aux usagers - Eau et égouts	6 054 883	6 162 542	5 982 632
Ventes utilité électrique - Distribution	31 497 433	31 965 576	30 554 565
Ventes utilité électrique - Génération	2 797 384	3 483 459	2 628 745
Revenus d'intérêts	160 000	512 315	156 945
	<u>77 284 031</u>	<u>84 515 856</u>	<u>77 948 414</u>
Dépenses (Pages 32 - 37)			
Services gouvernementaux généraux	5 193 134	4 109 935	4 958 976
Services de protection	10 444 200	9 104 456	10 551 485
Services de transport	9 909 296	9 956 401	9 545 174
Services d'hygiène	876 834	905 415	809 495
Services de développement	1 636 922	1 339 074	1 792 427
Services récréatifs et culturels	8 768 190	8 681 549	8 204 159
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 934 349	6 836 315	6 669 863
Utilité électrique - Distribution	31 736 303	32 659 351	30 279 729
Utilité électrique - Génération	2 170 688	1 764 417	2 019 728
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(18 000)	59 002	140 957
	<u>77 651 916</u>	<u>75 415 915</u>	<u>74 971 993</u>
Excédent (déficit) de l'année (note 22)	<u>(367 885)</u>	<u>9 099 941</u>	<u>2 976 421</u>
Excédent accumulé au début de l'année		<u>120 320 534</u>	<u>117 344 113</u>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>129 420 475</u>	<u>120 320 534</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston
État consolidé de la situation financière
 au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	20 677 753	21 822 504
Dépôts à terme	300 000	218 779
Comptes à recevoir		
Général	1 337 047	711 832
Eau et égouts	1 253 733	1 083 215
Utilité électrique	4 041 770	3 878 593
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	221 224	752 178
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	1 254 055	376 813
	<u>29 085 582</u>	<u>28 843 914</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 16)	5 613 000	7 695 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	9 006 543	9 370 813
Rétenués de garantie	418 892	505 523
Revenus différés (note 8)	239 864	1 996 675
Débitures (note 9)	48 207 000	51 717 000
Dettes à long terme (note 10)	40 000	80 000
Congés de maladie (note 11)	3 312 000	3 312 000
	<u>66 837 299</u>	<u>74 677 011</u>
DETTE NETTE	<u>(37 751 717)</u>	<u>(45 833 097)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 20)	349 459 564	341 048 393
Amortissement cumulé (note 20)	<u>(190 189 592)</u>	<u>(180 003 445)</u>
	<u>159 269 972</u>	<u>161 044 948</u>
Stocks de fournitures	2 064 681	1 860 262
Frais payés d'avance	135 640	148 534
Quote-part dans Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	(22 797)	
Excédent découlant du régime de retraite (note 12)	5 724 697	3 099 887
	<u>7 902 221</u>	<u>5 108 683</u>
	<u>167 172 193</u>	<u>166 153 631</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>129 420 476</u>	<u>120 320 534</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Maire



Trésorier

Edmundston
État consolidé de la variation de la dette nette
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(367 885)</u>	<u>9 099 941</u>	<u>2 976 421</u>
Actifs en construction au début		2 275 473	1 883 626
Actifs en construction à la fin		(2 150 669)	(2 275 473)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 555 500)	(9 341 889)	(8 735 515)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	18 000	65 921	176 651
Amortissement des immobilisations corporelles	10 867 139	10 867 139	10 970 380
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		59 002	140 957
	<u>(7 670 361)</u>	<u>1 774 977</u>	<u>2 160 626</u>
Acquisition de stocks de fournitures		(2 064 681)	(1 860 262)
Consommation des stocks de fournitures		1 860 262	1 844 871
Acquisition des frais payés d'avance		(135 640)	(148 534)
Utilisation des frais payés d'avance		148 534	216 852
Variation de la quote-part du placement		22 797	
Excédent découlant du régime de retraite à la fin		(5 724 697)	(3 099 887)
Excédent découlant du régime de retraite au début		3 099 887	5 325 620
		<u>(2 793 538)</u>	<u>2 278 660</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	(8 038 246)	8 081 380	7 415 707
Dette nette au début de l'exercice	(45 833 097)	(45 833 097)	(53 248 804)
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(53 871 343)</u>	<u>(37 751 717)</u>	<u>(45 833 097)</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston
État consolidé de flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'année	9 099 941	2 976 421
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 867 139	10 970 380
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	59 002	140 957
Variation de la quote-part du placement	22 797	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(6 329 246)</u>	<u>5 513 087</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>13 719 633</u>	<u>19 600 845</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations corporelles	(9 217 084)	(9 127 362)
Cession d'immobilisations corporelles	<u>65 921</u>	<u>176 651</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(9 151 163)</u>	<u>(8 950 711)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(81 221)</u>	<u>(40 300)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(2 082 000)	4 440 398
Débetures	3 214 000	9 473 000
Remboursements de débetures	(6 724 000)	(16 850 000)
Dette à long terme		40 000
Remboursements de dette à long terme	<u>(40 000)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 632 000)</u>	<u>(2 896 602)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 144 751)	7 713 232
Encaisse au début	<u>21 822 504</u>	<u>14 109 272</u>
Encaisse à la fin	<u>20 677 753</u>	<u>21 822 504</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 512 316 \$ (156 945 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 405 984 \$ (1 571 527 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.

Gestion Edmundston Golf Management Inc.

Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 10 novembre 2021 et par le Ministre des gouvernements locaux le 1er décembre 2021.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour créances douteuses, à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 11 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Systèmes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	(1 305 198)	522 274
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(391 520)	1 223 176
Retenues de garantie	(86 631)	398 610
Revenus différés	(1 729 562)	1 090 367
Stocks de fournitures	(204 419)	(15 391)
Frais payés d'avance	12 894	68 318
Excédent découlant du régime de retraite	(2 624 810)	2 225 733
	<u>(6 329 246)</u>	<u>5 513 087</u>

4 - ENCAISSE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse - affectée	10 389 474	9 256 713
Encaisse - non affectée	10 288 279	12 565 791
	<u>20 677 753</u>	<u>21 822 504</u>

5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	215 224	683 728
Patrimoine Canada	6 000	68 450
	<u>221 224</u>	<u>752 178</u>

6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Ministère des Transports et Infrastructure	1 254 055	352 679
Société de développement régional		24 134
	<u>1 254 055</u>	<u>376 813</u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 014 632	7 285 623
Salaires à payer	845 554	1 123 509
Intérêts courus	109 155	122 644
Sommes à remettre à l'État	223 590	90 563
Dépôts des abonnés	618 101	550 797
Dépôts des entrepreneurs	195 511	197 677
	<u>9 006 543</u>	<u>9 370 813</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

8 - REVENUS DIFFÉRÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Transferts gouvernementaux différés	175 254	1 701 049
Revenus différés général	64 610	295 626
	<u>239 864</u>	<u>1 996 675</u>

9 - DÉBENTURES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$

FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

CB4, 3,005 % - 4,083 %, échéant en 2032, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	3 214 000	
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005	1 815 000	2 352 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	114 000	152 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	945 000	1 306 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	927 000	1 219 000
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	836 000	1 101 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	303 000	374 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	423 000	522 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023 et #16-0009	979 000	1 170 000
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	4 347 000	4 732 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	1 300 000	1 513 000
BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010, #18-0016, #19-0018 et #20-0022	3 540 000	4 023 000
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	3 713 000	4 104 000
	<u>22 456 000</u>	<u>22 568 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BI4, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	55 000	110 000
BK2, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	290 000	429 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	85 000	112 000
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	372 000	459 000
BQ5, 1,2 % - 1,85 %, échu au cours de l'exercice		12 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026 et #16-0009	297 000	371 000
BV5, 2,05 % - 2,3 % échéant en 2024, DC #07-0022	67 000	99 000
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	443 000	522 000
BY08 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	237 000	281 000
	<u>1 846 000</u>	<u>2 395 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	689 000	747 000
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	1 261 000	1 424 000
BI5, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024	7 000	14 000
BK3, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	445 000	659 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	1 408 000	1 616 000
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	9 990 000	10 958 000
BQ6, 1,2 % - 3,3 % échéant en 2032, DC #13-0027	713 000	821 000
BT5, 2,1% - 3 %, échéant en 2023, DC #14-0026	64 000	126 000
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	589 000	673 000
BY9 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076	3 882 000	4 347 000
BZ6, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	4 857 000	5 369 000
	<u>23 905 000</u>	<u>26 754 000</u>
	<u>48 207 000</u>	<u>51 717 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	<u>Capital Général</u>	<u>Capital Eau et égouts</u>	<u>Capital Utilité électrique</u>	<u>Total</u>
2023	3 384 000 \$	631 000 \$	2 826 000 \$	6 841 000 \$
2024	3 083 000 \$	549 000 \$	2 805 000 \$	6 437 000 \$
2025	2 809 000 \$	346 000 \$	2 621 000 \$	5 776 000 \$
2026	2 428 000 \$	331 000 \$	2 592 000 \$	5 351 000 \$
2027	3 230 000 \$	212 000 \$	3 017 000 \$	6 459 000 \$

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

10 - DETTES À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.		
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	40 000	40 000
GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.		
Emprunt, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>40 000</u>	<u>80 000</u>

(a) L'entité a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'entité rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'entité rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

11 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 198 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

11 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (suite)

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 % ;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 % ;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 5,7
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 10,3
 - Local 60 (pompiers) : 7,0
 - Local 558 (policiers) : 6,5

Le passif non capitalisé était estimé à 3 312 000 \$ au 31 décembre 2022 (3 312 000 \$ aux 31 décembre 2021). Une somme de 4 922 819 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

12 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 183 employés couverts par le régime est de 46,0 ans. Actuellement, le régime profite à 159 retraités ayant un âge moyen de 70,0 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 5,42 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 811 561 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

12 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

- La cotisation patronale: 14,42 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 245 886 \$ (3 048 905 \$ en 2021). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2021 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 5 724 697 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 5,5 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,1 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 3 228 673 \$ (3 142 538 \$ en 2021).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2022.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2021 était la suivante :

Actifs de continuité	82 805 259

Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	32 272 983
Participants retraités et bénéficiaires	44 707 184
Participants sortis avec droits acquis	100 395
Passif actuariel total	<u>77 080 562</u>
Excédent du régime	<u>5 724 697</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

13 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$ cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

14 - ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2023 pour l'entretien ménager et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2023 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2023 pour la maintenance des transformateurs, jusqu'en 2023 pour le nettoyage de bouches d'égouts, jusqu'en 2024 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2024 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport et jusqu'en 2026 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 512 880 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont :

2023 -	1 337 962	\$
2024 -	139 638	\$
2025 -	17 640	\$
2026 -	17 640	\$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

15 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public (le *Manuel*). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

La note 22 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le *Manuel* pour l'exercice considéré.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

16 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #15-0083	300 000 \$
DC #20-0008	306 000 \$
DC #20-0022	115 000 \$
DC #21-0003	1 895 000 \$
DC #22-0004	3 393 524 \$
	<u>6 009 524 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	5 001 000 \$
Non utilisé	<u>1 008 524 \$</u>

Fonds de fonctionnement général:

Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé	- \$
Non utilisé	<u>1 000 000 \$</u>

Fonds de capital eau et égouts:

DC #19-0018	125 000 \$
DC #20-0008	350 000 \$
DC #21-0003	375 000 \$
DC #22-0004	1 247 000 \$
	<u>2 097 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	113 000 \$
Non utilisé	<u>1 984 000 \$</u>

Fonds de fonctionnement eau et égouts:

Autorisé	2 000 000 \$
Utilisé	- \$
Non utilisé	<u>2 000 000 \$</u>

Fonds de capital utilité électrique:

DC #19-0018	445 000 \$
DC #20-0008	240 000 \$
DC #21-0003	486 000 \$
DC #22-0004	750 000 \$
	<u>1 921 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	- \$
Non utilisé	<u>1 921 000 \$</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

16 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	499 000 \$
Non utilisé	<u>4 001 000 \$</u>

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2022, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

17 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
2022 - Excédent	23 623	
2021 - Excédent	28 564	28 564
2020 - Excédent		29 909
	<u>52 187</u>	<u>58 473</u>

18 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

19 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 1er janvier 2023, les droits et obligations du village de Rivière-Verte et une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph sont transférés à Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). La nouvelle entité portera le nom de Edmundston. La municipalité évalue actuellement les impacts de cette transaction sur les états financiers de la municipalité issue de ce regroupement.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Véhicules	Outils et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	Actifs en construction	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	9 165 168	15 276 471	67 338 350	12 350 084	19 259 561	11 239 774	67 817 419	136 326 093	2 275 473	341 048 393	333 080 187
Acquisitions nettes de l'exercice	286 016	466 674	249 275	2 215 255	626 026	20 586	1 194 754	4 283 303	1 863 405	11 205 294	10 811 954
Dispositions de l'exercice	(95 312)	(19 297)		(337 602)	(207 882)			(145 821)	(1 988 209)	(2 794 123)	(2 843 748)
Solde de fermeture	9 355 872	15 723 848	67 587 625	14 227 737	19 677 705	11 260 360	69 012 173	140 463 575	2 150 669	349 459 564	341 048 393
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture		7 199 597	29 819 175	5 523 303	11 967 892	8 395 201	26 288 317	90 809 960		180 003 445	169 874 613
Amortissement de l'exercice		612 888	2 253 881	861 645	1 010 686	217 270	2 139 642	3 771 128		10 867 140	10 970 380
Amortissement accumulé sur dispositions		(19 297)		(337 602)	(180 450)			(143 644)		(680 993)	(841 548)
Solde de fermeture		7 793 188	32 073 056	6 047 346	12 798 128	8 612 471	28 427 959	94 437 444		190 189 592	180 003 445
Valeur nette des immobilisations corporelles	9 355 872	7 930 660	35 514 569	8 180 391	6 879 577	2 647 889	40 584 214	46 026 131	2 150 669	159 269 972	161 044 948
Composé de :											
Fonds général	6 635 820	5 014 299	34 007 507	6 396 524	4 792 528			32 691 729	1 256 461	90 794 868	91 075 778
Fonds eau et égouts	1 928 961	2 503 267	335 227	632 058	792 627	2 647 889	40 584 214	13 334 402	503 233	22 677 664	22 173 874
Fonds utilité électrique	778 691	159 472	1 073 341	974 121	900 369				390 975	44 861 183	46 796 023
Fonds réserve	12 400			177 688	394 053					12 400	12 400
Entités contrôlées	9 355 872	7 930 660	35 514 569	8 180 391	6 879 577	2 647 889	40 584 214	46 026 131	2 150 669	159 269 972	161 044 948

Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ (246 715 \$ au 31 décembre 2021) qui ne sont pas amortissables.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

21 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services										Total 2021	
	gouvernementaux	généraux	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Utilité électrique	Réserves		Total 2022
Revenus												
Mandat d'impôts fonciers *	3 526 489	7 116 988	6 752 488	597 501	1 115 447	5 974 905					25 083 818	
Prestations de services à d'autres gouvernements		886 548	358 356								1 244 904	
Ventes de services, amendes et autres revenus	571 177		15 630		139 748	2 173 363		903 753			3 803 671	
Subvention de financement et de péréquation communautaire *	879 065	1 774 086	1 683 226	148 942	278 053	1 489 394					6 252 766	
Autres transferts gouvernementaux	294 635	104 534	2 348 035		200 535	177 309		1 745 356			4 870 404	
Autres revenus propres sources	25 687	466 611	353 887	65 674	15 572			77 932			1 005 363	
Contributions des entrepreneurs et autres organismes					93 712	37 328					131 040	
Frais aux usagers - Eau et égouts								6 162 542			6 162 542	
Ventes utilité électrique - Distribution								31 965 576			31 965 576	
Ventes utilité électrique - Génération								3 483 459			3 483 459	
Revenus d'intérêts	225 334							50 969	236 013		2 628 745	
	5 522 387	10 348 767	11 511 622	812 117	1 843 067	9 852 299		8 036 799	236 013		77 948 414	
Dépenses												
Salaires et bénéfices	2 258 648	6 381 467	3 599 618	905 110	514 749	2 646 646		1 691 874	2 516 905		19 609 907	
Biens et services	1 270 103	1 713 648	2 803 651	305	743 181	3 910 459		3 314 435	28 826 785		43 487 372	
Amortissement	469 469	861 938	3 304 936		72 459	1 968 643		1 758 176	2 431 213		10 867 139	
Intérêts	111 715	147 403	248 196		8 685	155 801		71 830	648 865		1 392 495	
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	4 109 935	(35 566)	(6 107)		88 941	11 734					59 002	
	9 950 294	9 068 890	9 950 294	905 415	1 428 015	8 693 283		6 836 315	34 423 768		75 415 915	
Excédent (déficit) pour l'année	1 412 452	1 279 877	1 561 328	(83 298)	415 052	1 159 016		1 200 484	1 929 020	236 013	9 099 944	

* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

22 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Fonctionnement Utilité Électrique	Capital Utilité Électrique	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	10 120 599	(4 235 215)	1 253 344	(52 860)	4 360 233	(2 431 213)	236 013	(150 959)	9 099 941
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	40 773		16 241		42 786				99 800
Transferts de fonds	(520 000)		520 000						
Coût de l'eau	(3 260 000)	3 260 000							
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général									
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts			(998 000)	998 000					
Fonds de fonctionnement utilisé électrique au fonds de capital utilisé électrique					(800 000)	800 000			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	(425 000)						425 000		
Fonds de réserve de capital général au fonds de capital général		60 000					(60 000)		
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	(100 000)						100 000		
Fonds de fonctionnement utilisé électrique au fonds de réserve de capital utilisé électrique					(500 000)		500 000		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(3 326 000)	3 326 000	(549 000)	549 000	(2 849 000)	2 849 000			
Provision pour obligation décollant du régime de retraite	(2 231 352)		(206 569)		(186 889)				(2 624 810)
Provision pour congés de maladies courus	(38 417)		(12 393)		(25 473)				(76 283)
Contributions aux entités contrôlées	(240 000)							240 000	
Variation de la quote-part du placement	22 796								22 796
Dépenses d'amortissement		6 677 750		1 758 176		2 431 213			10 867 139
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(10 077 200)	13 323 750	(1 229 721)	3 305 176	(4 318 576)	6 080 213	965 000	240 000	8 288 642
Excédent des fonds pour l'année	43 399	9 088 535	23 623	3 252 316	41 657	3 649 000	1 201 013	89 041	17 388 563

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

23 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement Général		Réserve Capital général		Réserve Fonctionnement Eau et égouts		Réserve Capital Eau et égouts		Réserve Fonctionnement Utilité électrique		Réserve Capital Utilité électrique		Total	
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
Actifs														
Encaisse	1 898 858	2 898 494	1 989 832	1 989 832	1 445 440	1 963 223	1 963 223	1 445 440	1 963 223	10 389 472	9 256 713	10 389 472	9 256 713	
Comptes à recevoir	13 729	21 024	12 922	12 922	10 723	12 774	12 774	10 723	12 774	72 609	4 356	72 609	4 356	
Terrain d'utilité publique			12 400	12 400						12 400	12 400	12 400	12 400	
Excédent accumulé	1 912 587	2 919 518	2 015 154	2 015 154	1 456 163	1 975 997	1 975 997	1 456 163	1 975 997	10 474 481	9 273 469	10 474 481	9 273 469	
Revenus														
Intérêts	44 854	69 492	43 146	43 146	35 690	38 049	38 049	35 690	38 049	236 012	60 873	236 012	60 873	
Transferts interfonds	100 000	365 000	4 781	4 781	4 781	500 000	500 000	4 781	500 000	965 000	2 965 000	965 000	2 965 000	
Excédent pour l'année	144 854	434 492	43 146	43 146	35 690	538 049	538 049	35 690	538 049	1 201 012	3 025 873	1 201 012	3 025 873	

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2022

23 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Aldéo Nadeau, appuyée par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 300 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2021-120)


Proposé par le conseiller Eric Desjardins, appuyé par le conseiller Aldéo Nadeau que 60 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital général au fonds de capital général. (#2022-043)

Proposée par la conseillère Karen Power, appuyée par la conseillère Sylvie St-Onge-Morneau que 125 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2022-133)

Proposé par le conseiller Eric Morneault, appuyé par le conseiller Aldéo Nadeau que 100 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général. (#2022-134)

Proposé par le conseiller Eric Desjardins, appuyée par la conseillère Sylvie St-Onge-Morneau que 500 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve capital utilité électrique. (#2022-135)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion extraordinaire publique du Conseil le 9 novembre 2021, à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 avril 2022 et à la réunion ordinaire publique du Conseil le 13 décembre 2022.



Marc Michaud
Directeur général et greffier
Edmundston



Date

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

24 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES

	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des arts La petite église d'Edmundston Inc.	Total 2022	Total 2021
Actifs	\$ 1 123 243	\$ 6 149	\$ 849 951	\$ 1 979 343	\$ 2 037 860
Passifs	162 709	3 691	290 840	457 240	604 801
Excédent accumulé	960 534	2 458	559 111	1 522 103	1 433 059
Revenus	842 473	173 540	656 022	1 672 035	1 377 337
Dépenses	799 917	174 041	609 032	1 582 990	1 187 266
Excédent (déficit) pour l'année	42 556	(501)	46 990	89 045	190 071

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

25 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus							
Mandat d'impôts fonciers	25 083 818						25 083 818
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 204 794						1 204 794
Ventes de services, amendes et autres revenus	1 687 045		787 175		(353 890)		3 671 600
Subvention de financement et de péroration communautaire	6 073 317						6 073 317
Autres transferts gouvernementaux	17 375						17 375
Autres revenus propres sources	640 031	49 050					689 081
Frais aux usagers - Eau et égouts		6 574 883			(520 000)		6 054 883
Ventes utilité électrique - Distribution			31 497 433				31 497 433
Ventes utilité électrique - Génération			2 797 384				2 797 384
Revenus d'intérêts	125 000	35 000					160 000
Excédent d'avant-dernière année	40 773	16 241	42 786		(99 800)		77 284 031
	34 872 153	6 675 174	35 124 778		(973 690)		
Dépenses							
Services gouvernementaux généraux	4 566 438			469 469		157 227	5 193 134
Services de protection	9 969 265			861 938		(387 003)	10 444 200
Services de transport	6 380 421			3 304 936		223 939	9 909 296
Services d'hygiène	876 529			305			876 834
Services de développement	1 556 627			72 459		7 836	1 636 922
Services récréatifs et culturels	5 927 301			1 869 519		(213 317)	8 768 189
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées				1 758 176		151 668	6 934 350
Utilité électrique - Distribution		5 024 506	29 643 582	1 586 264		506 457	31 736 303
Utilité électrique - Génération			1 072 306	844 949		253 433	2 170 688
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier							
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et dettes à long terme	3 326 000	549 000	2 849 000			(6 724 000)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	642 572	111 668	709 890			(1 464 130)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	40 000	50 000			(110 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	1 500 000					(1 500 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	125 000					(125 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts		900 000				(900 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts		50 000				(50 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique			800 000			(800 000)	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(18 000)						(18 000)
	34 872 153	6 675 174	35 124 778	10 768 015	1 184 686	(10 972 890)	77 651 916
Excédent (déficit)				(10 768 015)	400 930	9 999 200	(367 885)

Edmundston**Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS		
Province du Nouveau-Brunswick		
Incendies	306 547	345 449
Police	5 200	6 786
Transport	356 000	358 356
Centre de communication	537 047	530 976
	1 204 794	1 244 904
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS		
Arénas	163 800	130 548
Centre Jean-Daigle	585 140	407 578
Pavillon sportif	300 100	250 875
Golf	804 380	700 380
Services récréatifs	21 500	11 066
Services culturels	76 505	86 369
Frais de services	45 000	60 473
Location d'équipement	409 863	418 108
Licences, permis et amendes	125 000	139 248
Vente et location d'équipement	347 312	441 302
Taxe d'hébergement	400 000	571 177
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	210 000	173 540
Centre des arts	183 000	413 007
	3 671 600	3 803 671
AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES		
Autres revenus	41 950	101 817
Autres revenus - Police	397 387	411 476
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	23 500	52 382
Voirie	135 000	351 497
Loyer - Bâtiments	21 700	16 487
Services administratifs	5 000	5 681
Épuration et écoulement	25 550	25 550
Services techniques	38 994	40 472
	689 081	1 005 362

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES GOUVERNEMENTAUX GÉNÉRAUX			
Législative			
Maire	39 642	31 435	31 991
Conseillers	143 838	114 079	105 536
Autres frais législatifs	95 493	75 742	74 986
	<u>278 973</u>	<u>221 256</u>	<u>212 513</u>
Administration			
Administration	534 462	437 688	534 001
Secrétaire municipal	112 683	20 508	79 792
Trésorerie	756 205	648 145	839 035
Tourisme	614 395	785 562	458 090
Personnel	500 985	379 693	343 100
Immeubles à bureaux	1 268 240	1 109 703	1 106 228
Informatique	434 495	302 917	397 032
Agents d'arrêtés (recouvrement)		592	(1 193)
Secrétariat à la Jeunesse	66 000	65 828	65 632
Frais relatifs à la pandémie		9 102	40 905
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(421 396)	332 771
Amortissement des immobilisations corporelles	469 469	469 469	439 014
Frais de débenture	51 992	20 649	33 934
Intérêts sur dettes à long terme	85 235	111 715	63 087
Mauvaises créances (recouvrées)	20 000	(51 496)	15 035
	<u>4 914 161</u>	<u>3 888 679</u>	<u>4 746 463</u>
	<u>5 193 134</u>	<u>4 109 935</u>	<u>4 958 976</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES DE PROTECTION			
Centre 911	1 377 170	1 354 061	1 230 980
Service de police			
Administration	514 063	511 276	520 181
Lutte contre la criminalité	4 241 047	3 896 122	3 935 659
Circulation	56 755	66 009	53 984
Poste et bâtiments	468 935	437 901	447 985
Véhicules	164 310	174 895	162 199
Contrôle des animaux	18 800	18 072	15 286
Geôlier	32 873	27 365	22 399
Service des mesures d'urgences	7 465	9 730	7 134
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(761 161)	557 135
Amortissement des immobilisations corporelles	682 559	682 559	732 865
Intérêts sur dettes à long terme	110 804	122 806	148 487
	<u>6 297 611</u>	<u>5 185 574</u>	<u>6 603 314</u>
Protection contre les incendies			
Administration	404 931	390 050	256 839
Lutte contre les incendies	1 610 763	1 720 451	1 527 095
Brigade d'incendies	170 766	75 284	110 396
Prévention	155 576	145 557	143 278
Poste et bâtiments	100 011	132 503	133 519
Véhicules	125 800	136 969	149 179
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(239 969)	186 489
Amortissement des immobilisations corporelles	179 379	179 379	182 164
Intérêts sur dettes à long terme	22 193	24 597	28 232
	<u>2 769 419</u>	<u>2 564 821</u>	<u>2 717 191</u>
	<u>10 444 200</u>	<u>9 104 456</u>	<u>10 551 485</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration - Transport routier	899 235	1 018 576	531 321
Entretien des rues - Été	2 366 695	2 037 548	1 790 718
Entretien des rues - Hiver	1 942 368	2 510 450	2 081 516
Aménagement paysager	298 134	356 108	443 830
Trottoirs	26 000	29 788	17 613
Égouts pluviaux	142 500	155 685	148 316
Éclairage des rues	492 000	522 363	500 737
Circulation	122 720	117 282	107 380
Stationnement	84 027	71 903	77 730
Autres	6 742	19 324	12 409
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(435 758)	312 282
Amortissement des immobilisations corporelles	3 304 936	3 304 936	3 265 014
Intérêts sur dettes à long terme	223 939	248 196	256 308
	9 909 296	9 956 401	9 545 174
SERVICES D'HYGIÈNE			
Collecte, transport et enfouissement	876 529	905 110	809 190
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305	305
	876 834	905 415	809 495
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT			
Développement économique	419 758	393 688	428 901
Planification et gestion des infrastructures	74 635	72 217	297 344
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	440 549	367 248	382 142
Environnement durable	120 035	104 534	73 678
Évènements	88 647	39 085	88 642
Tours de communication	3 993	4 578	(306)
Développement urbain	207 550	168 536	96 797
Quote-part dans Innovation, Développement et évènements Edmundston (IDÉE) Inc.		22 796	
Aéroport	150 000	150 000	150 000
Commission d'urbanisme	51 460	53 893	53 361
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(118 645)	126 308
Amortissement des immobilisations corporelles	72 459	72 459	85 511
Intérêts sur dettes à long terme	7 836	8 685	10 049
	1 636 922	1 339 074	1 792 427

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Récréatifs			
Administration	868 572	777 070	836 534
Sports	1 329 427	1 342 012	1 174 342
Arénas	578 142	694 350	579 808
Centre Jean-Daigle	1 234 093	1 063 645	869 265
Parcs et terrains de jeux	917 314	760 338	650 124
Golf	690 376	757 429	543 200
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	210 000	174 043	145 272
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(292 839)	256 983
Amortissement des immobilisations corporelles	1 929 520	1 968 643	2 135 994
Intérêts sur dettes à long terme	140 573	155 801	161 125
	<u>7 898 017</u>	<u>7 400 492</u>	<u>7 352 647</u>
Culturels			
Socioculturel	491 173	507 462	462 424
Bibliothèque	178 880	170 700	175 774
Centre des arts	200 120	602 895	213 314
	<u>870 173</u>	<u>1 281 057</u>	<u>851 512</u>
	<u>8 768 190</u>	<u>8 681 549</u>	<u>8 204 159</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	644 023	537 097	599 077
Facturation et perception	134 152	134 152	130 933
Force motrice et pompage	501 503	566 837	430 257
Purification et traitement	136 026	127 755	133 986
Transmission et distribution	1 666 487	1 853 628	1 543 828
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(169 511)	120 746
Amortissement des immobilisations corporelles	934 830	934 830	888 651
Frais bancaires	16 000	5 612	6 465
Intérêts sur dettes à court terme	10 000	9 031	1 775
Frais de débenture	5 000		
Intérêts sur dettes à long terme	34 131	31 402	43 904
Escomptes	32 000	39 065	40 195
Mauvaises créances (recouvrées)	2 000	(9 831)	(20 083)
	<u>4 116 152</u>	<u>4 060 067</u>	<u>3 919 734</u>
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	421 292	350 091	429 581
Facturation et perception	89 434	89 434	87 289
Épuration et écoulement	366 070	392 211	318 242
Raccordement et écoulement	653 971	761 934	679 816
Station de levage	411 548	380 588	324 868
Pré-traitement		146	514
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(49 451)	33 626
Amortissement des immobilisations corporelles	823 345	823 345	852 478
Frais bancaires	10 124	3 107	4 191
Intérêts sur dettes à court terme	5 000	6 655	317
Frais de débenture	4 000		
Intérêts sur dettes à long terme	27 413	24 742	32 596
Mauvaises créances (recouvrées)	6 000	(6 554)	(13 389)
	<u>2 818 197</u>	<u>2 776 248</u>	<u>2 750 129</u>
	<u>6 934 349</u>	<u>6 836 315</u>	<u>6 669 863</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
UTILITÉS ÉLECTRIQUES			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	24 639 456	25 230 433	23 790 978
Administration	292 697	257 150	234 360
Distribution	1 856 361	1 938 956	1 831 702
Frais de gestion	2 078 015	2 703 015	1 584 572
Gestion et planification	131 493	91 535	98 501
Mise en marché et service à la clientèle	145 197	141 772	140 187
Électrométrie	500 362	496 120	487 273
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(208 923)	131 383
Amortissement des immobilisations corporelles	1 586 264	1 586 264	1 599 470
Intérêts sur dettes à court terme	40 002	16 387	18 087
Frais de débenture			
Intérêts sur dettes à long terme	416 456	412 015	446 752
Mauvaises créances (recouvrées)	50 000	(5 373)	(83 536)
	<u>31 736 303</u>	<u>32 659 351</u>	<u>30 279 729</u>
Utilité électrique - Génération			
Administration	38 002	39 885	40 299
Frais de gestion	248 340	248 340	253 896
Gestion et planification	84 329	84 537	74 385
Opérations	642 610	296 424	407 303
Électrométrie	8 536	8 785	8 605
Lignes	50 489	24 474	26 323
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(3 439)	67 017
Amortissement des immobilisations corporelles	844 949	844 949	788 914
Intérêts sur dettes à court terme	12 380	1 141	5 415
Frais de débenture	20 000		44 394
Intérêts sur dettes à long terme	221 053	219 321	303 177
	<u>2 170 688</u>	<u>1 764 417</u>	<u>2 019 728</u>
	<u>33 906 991</u>	<u>34 423 768</u>	<u>32 299 457</u>